

ville de Chambéry

www.chambery.fr

PROJET DE SERVICE CITE DES ARTS

Validé en
Municipalité du 6 Juillet 2015

Contact
Cité des arts
Téléphone 0479 60 23 70 fax 04 79 60 21 88
Mireille Poulet-Mathis
m.poulet-mathis@mairie-chambery.fr

SOMMAIRE

I.	Le contexte	4
II.	Le diagnostic	6
1	Moyens financiers et humains.....	6
2	Bilan de 2002 à 2012	8
	Les effectifs	8
	Le budget :	8
	Le bâtiment	8
	La mise en œuvre du projet d'établissement	8
	La programmation	8
	La région et les structures d'enseignement supérieur	8
3	Les actions menées en 2014 :	9
	Actions d'éducation artistique et culturelle.....	9
	L'enseignement artistique :	12
	Actions de création	13
	Les points forts 2013/2014	14
	Les difficultés rencontrées en 2013/2014	15
III.	Les orientations politiques du projet de service	16
	L'élaboration du projet de service	16
	Les axes de politique culturelle de la nouvelle équipe municipale :	17
IV.	Le plan d'action du projet de service	19
	<u>Axe 1-les missions de base et Axe 3-l'art contemporain</u>	<u>19</u>
	A. L'école municipale d'art	19
	B. Le conservatoire à rayonnement régional.....	19
	C. L'action culturelle et artistique de la cité des arts:.....	20
	D. Les partenariats et le rayonnement territorial.....	21
	<u>Axe 2- le jeune public</u>	<u>22</u>
	A. Éducation artistique et culturelle	22
	B. Les interventions pédagogiques lors des ateliers périscolaires.....	23
	C. Des propositions sur le temps extrascolaire dans les quartiers.....	23
	<u>Axe 4- le numérique</u>	<u>24</u>
	<u>Axe 5- la création artistique</u>	<u>25</u>
	A. La création, sous forme de projet ponctuel ou d'ateliers réguliers	25
	Les projets personnels des élèves:	25
	La rencontre avec les artistes d'aujourd'hui	25
V.	Moyens	26
1	Moyens Humains	26
	Formation.....	26
	Les instances de concertation et de décision.....	26
	Ressources humaines	27
	Les fiches de poste et le fonctionnement des équipes	27
	Fonctionnement général	28
2	Moyens financiers	29
	Investissement	29
	Fonctionnement.....	29
3	Outils de rayonnement	30
	Le pôle ressource documentaire.....	30
	La communication	30
VI.	Annexes	31

Ce document présente le projet de service de la cité des arts. Il décrit les enjeux, les orientations, et les priorités du service pour les 5 ans à venir

I. Le contexte

La cité des arts de Chambéry est un équipement culturel municipal de Chambéry, ouvert en 2002. Il remplit une mission de service public chargé

- d'éducation artistique et culturelle,
- de formation artistique dans les domaines de la musique, de la danse, de l'art dramatique et des arts plastiques
- de diffusion (concerts, expositions, performances, auditions, conférences, ...)
- de création

La cité des arts s'adresse à tous les publics, chambériens ou non, désirant se former à une pratique amateur ou professionnelle initiale.

Elle comprend le conservatoire à rayonnement régional de Chambéry et des Pays de Savoie et l'école municipale d'arts. Un axe fort autour de la création et de l'interdisciplinarité, ainsi qu'une inflexion appuyée vers les missions d'éducation artistique font vivre un projet commun entre le CRR, l'école municipale d'art et l'Apejs.

La grande implication et l'ouverture artistique des équipes pédagogiques, le travail de concertation et de réseau, font partie des moyens indispensables aujourd'hui pour développer ce projet de qualité.

La cité des arts héberge l'association pour la promotion et l'enseignement des musiques actuelles en Savoie (Apejs) ainsi que de nombreuses associations de pratique amateur.

Ce concept d'établissement culturel qui regroupe une école d'art, un CRR et une association pour les musiques actuelles est novateur en France. Le CRR fait partie des 41 CRR de France, grâce à la convention passée avec la communauté d'agglomération d'Annecy qui le lie au CRR d'Annecy et des Pays de Savoie.

Les « orientations pour un projet d'établissement de la cité des arts » ont été approuvées par le conseil municipal du 28 janvier 2008.

Elles ont été suivies du « texte de mise en œuvre du projet d'établissement ».

Ses axes principaux étaient les suivants :

Mise en œuvre des cinq axes prioritaires définis par la collectivité

1. L'éducation artistique et culturelle
2. Nouveaux publics et nouvelles formes de pratique
3. Création artistique et accompagnement de projets
4. Un projet pédagogique favorisant le rapprochement entre les disciplines artistiques et la pluralité des esthétiques
5. Un ancrage territorial affirmé et lisible

Les implications de la mise en œuvre du projet d'établissement sur les instances de concertations et la gestion des actions

1. Les comités de programmation
2. Le groupe de recherche pédagogique
3. Le groupe « pratique amateur »

Cadre et contexte de développement de ces points pour le CRR

1. Rappel des textes fixant les missions du CRR
2. Rappel du cadre conventionnel établi entre la Ville de Chambéry et l'agglomération d'Annecy
3. L'impact des éléments contextuels sur le développement du projet d'établissement/ Tableau d'évolution des postes

Cadre et contexte de développement pour l'EMA

1. Le développement du pôle de service
2. La politique tarifaire

Les implications du projet en terme de moyens

1. Moyens matériels
2. Moyens humains

Conclusion-

Le premier **projet de service** « Cité des Arts » complète et regroupe l'ensemble des textes suivants

- Un projet d'établissement « Cité des Arts »
- Un règlement intérieur « Cité des Arts »
- Un projet pédagogique et un règlement des études commun aux deux CRR des Pays de Savoie (Annecy/Chambéry)
- Un règlement intérieur pour les enseignants du CRR de Chambéry
- Un règlement intérieur pour les enseignants de l'EMA

Il constitue la traduction organisationnelle du projet d'établissement. Il fait apparaître notamment l'organigramme et décrit les différentes fiches de postes nécessaires à une lecture claire du fonctionnement de la structure, au regard de son projet.

Ce cadre institutionnel est complété par

- des textes départementaux (le schéma départemental des enseignements artistiques)
- des textes nationaux de classement (arrêtés de classements) ou d'orientation (schéma d'orientation musique, danse et théâtre du Ministère de la Culture), ainsi que des textes de loi (loi sur la danse, loi de 2004 sur la décentralisation, les statuts de la FPT)
- la convention CRR Pays de Savoie

II. Le diagnostic

1 Moyens financiers et humains

Dépenses	2012	2013 réel	2014 réel	2015 (BP)
Fonctionnement (BP)	165 000	155 100	146 250	138 020
Fonctionnement administratif	18 700	18 000	17 000	16 500
Technique et entretien du bâtiment	38 750	31 000	31 000	34 500
Frais pédagogiques et action culturelle	107 550	106 100	98 250	87 020
Personnel	4 186 759	4 098 861	4 269 660	
Direction	319 448	301 956	337 821	
Accueil	187 716	159 295	174 187	
Technique-entretien-régie	546 177	533 955	522 806	
Administration-scolarité-médiathèque	226 611	250 607	296 317	
Enseignants EMA	292 446	270 661	271 977	
Enseignants CRR	2 614 361	2 582 387	2 666 552	
Fluides	94 031	85 449	97 450	
total	4 445 790	4 339 410	4 513 360	

Recettes	2012 réel	2013 réel	2014	2015 BP
Etat (fonctionnement)	169 200	126 900	88 830	0
Région	41 949	42 797	27 000	27 000
Département	280 000	225 000	225 000	225 000
Droits de scolarité CRR	248 703	250 747	260 000	260 000
Droits de scolarité EMA	60 250	57 574	60 000	60 000
Loc instruments	13 424	12 452	13 000	13 000
recettes de partenariat		9 169	4 300	14 900
Billetterie des spectacles	2 172	2 183	2 500	2 500
Redevance Cafeteria	1 142	3 540	3 540	3 540
charge ville	3 628 950	3 609 048	3 829 190	nc
	4 445 790	4 339 410	4 513 360	nc

Les dépenses de personnel représentent, en 2013, 94,45% du budget total des dépenses et la charge pour la ville de Chambéry est de 83,16%.

La baisse des dépenses et des recettes est de 2.4% entre 2012 et 2013, et les charges de personnel ont baissé de 2.10 %. La ville a compensé les baisses de recettes des partenaires et sa charge globale est en baisse de 0.55%.

Cette tendance va probablement se poursuivre dans les années qui viennent, en particulier au niveau des baisses de recettes de la région Rhône-Alpes et du département de la Savoie. Le changement d'interlocuteur départemental et la volonté de rééquilibrage des aides entre la Savoie et la Haute-Savoie n'inspire pas réellement d'optimisme. Le désengagement total de l'Etat prévu pour l'année 2015 pose des questions radicales sur les missions de nos établissements et sur leur place dans l'organisation territoriale des enseignements artistiques.

Ressources humaines cité des arts - Total: 114		rappel 2013 111 2014	
	A	B	C
Direction 7	5	2	
Equipes enseignantes 80	35	45	
Administration, scolarité, médiathèque 7		2	5
Accueil 5			5
Régie, technique, maintenance 6		1	5
Entretien 9		1	8
total	40	51	23
<i>Rappel 2013/20104</i>	<i>38</i>	<i>49</i>	<i>24</i>

<i>mai 2014</i>	Titulaires		non-titulaires		sous-total		total	2013/2014
	CRR	EMA	CRR	EMA	CRR	EMA		
PEA	32	1	1	1	33	2	35	34
ATEA	25	5	12	3	37	8	45	43
sous-total	57	6	13	4	70	10	80	77
total	63		17		80			
<i>2013/2014</i>	<i>64</i>		<i>13</i>		<i>77</i>			

70% du personnel sont des enseignants de musique, danse, art dramatique ou arts plastiques. Ce chiffre est en légère augmentation puisqu'il a fallu recruter trois remplaçants pour les cours de formation musicale (1 professeur en arrêt longue maladie).

Les non titulaires sont des remplaçants de professeurs en disponibilité, en congé maladie, ou en décharge syndicale (6) ou des enseignants en attente de réussite aux concours (11) (basson, 2 accompagnement, cor, piano jazz, flûte à bec, 3 dessin peinture, guitare jazz, direction EMA)

2 Bilan de 2002 à 2012

Les effectifs

Entre 2002 et 2011, on observe une augmentation des effectifs :

- élèves : + 33,5 %, (de 1651 élèves à 2204 élèves)
- personnel : + 25,9 % (de 76,18 postes à 95,91 postes, en Equivalent Temps Plein)

Accompagnée du renforcement de l'équipe technique (régie, maintenance), administrative et enseignante, répondant :

- à une nécessité de gestion de l'établissement, dont l'équipement est passé de 1 500 m² à 10 800 m²
- à un besoin d'éducation artistique et culturelle de la population ;
- à l'ouverture de l'établissement à la danse contemporaine, suite au classement du Conservatoire en CRR.

Le budget :

Les dépenses du budget de fonctionnement s'élèvent à 4,425 M € en 2011, contre 3,955 M € en 2006. Cette augmentation de 470 000 € n'est pas couverte par l'augmentation des recettes, qui est seulement de 72 000 € dans la même période.

Le bâtiment

C'est un patrimoine architectural exceptionnel, adapté à l'éducation artistique et culturelle, ainsi qu'à leur ouverture aux publics de la Ville et du Département. Il est reconnu par la presse spécialisée, et mérite d'être connu dans le Département.

La mise en œuvre du projet d'établissement

Tous les axes éducatifs et culturels du projet d'établissement ont été développés sous forme d'enseignements, d'interventions et d'actions, dans les murs et hors les murs :

- Rapprochement entre les disciplines artistiques et pluralité des esthétiques, confrontées dans un même lieu
- Education artistique et culturelle auprès de publics diversifiés
- Evolution de la politique d'accueil auprès de nouveaux publics (jeunes, pratiques d'ensemble, formation hors cursus)
- Création artistique et accompagnement de projets (résidences, aide à la création et à la conduite de projet)
- Ancrage territorial affirmé et lisible, du local à l'international.

La programmation

La cité des arts programme de moins en moins d'événements en direct. 30% des concerts de la plaquette sont proposés par l'APEJS, la moitié des concerts sont organisés par les partenaires. Une commission de sélection des projets aide à la définition des événements programmés. Les professeurs sont au centre de cette programmation, et s'investissent de plus en plus dans la recherche de public.

Les spectacles réussis en termes de fréquentation sont ceux qui présentent un travail en amont avec le milieu scolaire (les enfants sont sur scène à un moment du concert et les invitations pour les parents permettent à des publics éloignés de la cité des arts de fréquenter le lieu), ce qui est différent de «faire une scolaire», sans travail de sensibilisation des enfants en amont.

Un certain nombre de projets réalisés avec des élèves font également partie de la saison et du rayonnement de la cité hors les murs.

La région et les structures d'enseignement supérieur

- Des étudiants du CFMI effectuent leur stage chaque année dans les écoles primaires chambériennes. Le CEFEDM envoie des étudiants en immersion dans la structure et en stage. Il faudra travailler ensemble sur le suivi et l'insertion de nos élèves post DEM dans le monde du travail, puisque le DEM donne accès au premier grade d'assistant territorial d'enseignement artistique.
- Le CNSMD de Lyon demande aux enseignants du CRR d'être les tuteurs de certains de leurs étudiants. Le développement d'un partenariat artistique sera l'occasion pour la cité des arts d'enrichir ses projets artistiques
- Une convention large avec l'université de Savoie permettra de cadrer les différentes conventions qui existent, de développer le partenariat artistique et culturel, le développement international, et l'accueil de stagiaires. Une convention avec l'université de Grenoble est en cours pour des équivalences dans les cursus de licence en musicologie.

3 Les actions menées en 2014 :

Année	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Effectifs inscrits CRR	1 242	1 389	1 299	1 225	1 277	1 302	1 560
<i>Evolution</i>		11,83%	-6,47%	-5,69%	3,42%	1,95%	16,54%
Effectifs inscrits EMA	847	885	898	828	899	735	648
Total inscrits	2 089	2 274	2 197	2 053	2 176	2 037	2 208
interventions dans les écoles (MI et profs CRR et EMA hors orchestres à l'école)		1144	1160	1520	1437	1875	2304
saison cité (scolaire+publiques+50 élèves/auditions)		7679	6991	7340	7736	8739	
Total général		11 097	10 348	10 913	11 349	12 651	

Actions d'éducation artistique et culturelle

Dès septembre 2013, certains enseignants se sont impliqués dans des **expérimentations nouvelles** avec le secteur scolaire. Au-delà des débats, la réflexion et les propositions pour l'année 2015 seront sans doute le reflet d'une réelle avancée, témoin d'un réel souci d'ouverture et d'une vision des missions des EEA qui s'élargit positivement et est encourageante pour l'avenir.

Un public toujours plus nombreux est touché par les actions de la cité des arts sur les temps scolaire et périscolaire.

Ces actions se sont vues renforcées grâce au dispositif « **PACTES** » financé par le Conseil Général et mis en œuvre par l'école municipale d'art auprès de publics scolaires.

La saison artistique et ses actions, payantes ou gratuites, en direction du tout public ou du milieu scolaire, continuent également à toucher un public plus nombreux.

2014/2015 voit poindre une légère augmentation des effectifs « inscrits ». Cette augmentation est due au développement des **orchestres à l'école**.

Le redéploiement d'heures de cours de **l'EMA vers des interventions sur le temps scolaire** fait apparaître une baisse globale d'élèves pour l'EMA malgré une plus grande concentration d'élèves par cours, mais une augmentation des publics touchés par les interventions dans les écoles, en particulier grâce aux « Pactes »

L'évolution du nombre d'enfants touchés au total par l'action de la cité des arts est le reflet d'une réelle volonté politique forte, déclinée dans le projet d'établissement, afin de faire **découvrir au plus grand nombre les œuvres artistiques**, en faisant participer les enfants à ces spectacles le plus souvent possible, et en développant différentes formes d'intervention et de partenariat.

L'action culturelle de la cité a presque doublé, en particulier par le nombre de spectacles d'élèves et le nombre de spectacles en extérieurs et avec des partenaires. Le rayonnement de la cité des arts progresse donc, même si les manifestations continuent à se tenir majoritairement dans la cité elle-même.

Utilisation de l'auditorium : 235 jours (sur 277 jours d'ouverture de la cité)

Accueil d'usagers extérieurs à la cité, à l'auditorium : 30 jours soit moins de 13% de l'utilisation de l'auditorium (10% en 2013)

Partenaires 2013-2014 :

Structures culturelles :

Apejs, Diapason EPCC73, Médiathèques de Chambéry, Musée des Beaux-Arts de Chambéry, l'Espace Malraux, scène nationale de Chambéry, le Dôme Théâtre d'Alberville, l'artothèque, le Totem, la galerie EUREKA, les Charmettes, le CIAP

Compagnies et ensembles artistiques

Compagnie T2L&3D, Compagnie T2L&3D, le Jiripoca band, Soleo,

Associations culturelles :

Un soir à l'opéra, Orchestre municipal d'harmonie de Chambéry, Jazz club de Savoie, Galerie de l'Antichambre, les Amis des musées de Chambéry, Association L'œil, Association Philomène, Cafèt des arts...

Education recherche

Inspection académique de Savoie, l'Université de Savoie Mont-Blanc, Lycée Vaugelas, Collège Louise de Savoie, écoles élémentaires e Chambéry

Etablissements d'enseignement artistiques

CRR d'Annecy-Pays de Savoie, les conservatoires de l'Arc Alpin (Conservatoire de Grenoble et conservatoire de la communauté d'agglomération des portes de l'Isère

Festivals : L'échangeur de sons, Bel-Air, les nuits de la roulotte, les Voix du prieuré, Festival du premier roman, la Biennale internationale de la guitare

Structures médico-sociales : CHS de Bassens, maisons de retraites, Hôpital de Chambéry

Structures de l'enfance : maisons de l'enfance, Petite enfance

La saison en chiffres				
Type de manifestation	2012/2013		2013/2014	
Manifestations « hors les murs »	4	4,04%	10	5,56%
spectacles chez ou avec des partenaires	4	4,04%	12	6,67%
grands temps forts (semaines thématiques)	6	6,06%	4	2,22%
expositions (et 3 accrochages flash)	6	6,06%	7	3,89%
conférences	7	7,07%	7	3,89%
concerts de Midi2	8	8,08%	8	4,44%
concerts en soirée (hors concerts extérieurs)	13	13,13%	21	11,67%
spectacles d'élèves	15	15,15%	16	8,89%
auditions d'élèves	34	34,34%	61	33,89%
concerts à la soute (91 groupes accueillis)	42	42,42%	34	18,89%
Total annuel	99	100,00%	180	100,00%

Actions	Nombre d'heures d'intervention				Nombre d'enfants concernés			
	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/ 2014	2014/ 2015	2011/ 2012	2012/ 2013	2013/20 14	prévisio nnel 2014/20 15
Total interventions des dumistes et professeurs CRR et EMA	1612	1807	2319	2593	1610	1589	2202	2560
<u>dont en temps périscolaire :</u>					40	49	59	79
Chorales inter-écoles					31	36	28	36
Batucada					9	13	19	37
ateliers divers							12	6
<u>dont en temps scolaire :</u>							2143	2481
interventions projets					1471	1307	1481	1426
Métamallette (nouveauté image 2013/2014)						130	177	192
Orchestre cuivres					50	54	48	42
Orchestre cordes					49	49	48	50
Orchestre flûte violoncelle guitare PACTES							54	28
							335	743
visites actives de la cité maisons de l'enfance maternelles	15				120			
					70			
actions Ema quartiers						60	80	
Semaine éducation artistique : ateliers + séances scolaires								
dont maisons de l'enfance	87	116	90		897	1802	2261	
							222	
saison artistique scolaires	53	165	54		1274	940	484	
« arts dans la Cité » en partenariat avec le musée des Beaux arts et éducation nationale								
	20	20			1410	1410	1410*	
TOTAL	1787	2108	2463		5381	5698	6437	

On peut observer une augmentation des heures en direction du milieu scolaire (l'équivalent de 5.3 heures par semaine) grâce au redéploiement des heures destinées à l'enseignement spécialisé vers les interventions en milieu scolaire (des heures de l'EMA essentiellement)

Le travail avec les maisons de l'enfance et la petite enfance est possible grâce à la prise en charge de la mission de médiation par un enseignant de la cité

Un atelier avec les personnes en situations de handicap est démarré en septembre 2014 grâce à la création d'une heure hebdomadaire qui lui est dédié

Le site « arts dans la cité » est régulièrement visité (41 000 visites en 2014), et utilisé par les professeurs de l'Ema pour les actions dans les quartiers

L'enseignement artistique :

Généralités

2295 élèves inscrits à la rentrée 2014
Environ 1000 h de cours hebdomadaires
69,59% des élèves inscrits à l'école d'art ou au conservatoire sont mineurs
55,77% sont des musiciens/danseurs/comédiens et 32,03% des plasticiens
Plus de 50% des élèves sont inscrits à l'école primaire en particulier grâce aux orchestres à l'école

Le cepi

16,3% des élèves de la cité des arts sont inscrits en cycle 3 (amateur ou professionnel initial) et 2,66% des élèves sont inscrits en cycle d'enseignement professionnel initial. Si on ramène ce chiffre au seul CRR, cela fait 3,91% des élèves du CRR qui sont en cycle professionnel initial (61 élèves), dont 80% environ de savoyards. Le CRR de Chambéry joue bien son rôle dans sa mission d'offrir aux savoyards une possibilité de préprofessionnalisation

L'organisation des cours

Au CRR, les élèves en cursus viennent en général plusieurs fois par semaine, soit pour des cours collectifs, soit pour des cours plus individuels (pour les cours d'instruments). Ils doivent mettre en place un projet personnel artistique à la fin du second cycle et à la fin du troisième cycle.

Les déplacements multiples peuvent être lourds pour les familles.

L'évaluation

L'évaluation des élèves se fait par contrôle continu jusqu'à la fin du second cycle. Le Brevet d'études musicales, théâtral ou chorégraphique est obtenu à la fin du second cycle et le BEM est organisé au niveau bi-départemental (Savoie/Haute-Savoie).

Le Certificat d'Etudes Musicales, Théâtrales ou Chorégraphiques (CEM, CET, CEC) est obtenu à la fin du troisième cycle amateur et le Diplôme d'Etudes Musicales, Théâtrales ou Chorégraphiques (DEM, DET, DEC) à la fin du troisième cycle professionnel initial (CEPI)

Les élèves hors cursus peuvent choisir leur « parcours » ou s'inscrire à une seule discipline hebdomadaire.

Niveaux scolaires et âges :

CRR	Maternelle (3-5 ans)	Primaire (6-10 ans)	Collège (11-14 ans)	Lycée (15-17 ans)	Université (18-25 ans)	Adultes (+ 25 ans)	Total
Musique	31	702	189	119	99	140	1280
Danse	/	31	43	33	10	17	134
Théâtre	/	/	16	11	17	5	49
Parcours combiné Musique et danse	/	30	24	4	2	1	61
Parcours combiné Musique et théâtre	/	/	7	1	2	1	11
Parcours combiné Pluridisciplinaire	/	17	/	3	4	1	25
Total	31	780	279	171	134	165	1560

EMA	6-12 ans	13-18 ans	adultes	Total
Arts Plastiques	242	94	399	735

Actions de création

Compositeur et artiste associé, Samuel SIGHICELLI et Pierre KUENTZ :

Les conservatoires des Pays de Savoie ont souhaité élargir la résidence de compositeur en l'ouvrant sur la transdisciplinarité avec pour objectif de faire vivre la musique d'aujourd'hui, en l'inscrivant dans des formes artistiques innovantes, au croisement d'autres domaines. Samuel Sighicelli (compositeur) et Pierre Kuentz (auteur, metteur en scène et dramaturge) ont voulu relever ensemble ce défi et venir cheminer à nos côtés.

Cursus musiques actuelles :

Le département musiques actuelles a pour fonction d'accompagner et développer l'enseignement et les pratiques musicales dans le champ de cette esthétique (musiques actuelles amplifiées et jazz). De part ses différents dispositifs, il favorise l'accès à tous les publics et construit des réponses adaptées pour que chacun puisse apprendre, développer, inventer son mode d'expression. L'accent est mis sur l'accompagnement de chaque groupe sur son projet artistique. A partir d'un bilan réalisé en septembre, le travail porte sur le répertoire, la gestion d'un concert, l'aspect scénique, l'enregistrement... Les enseignants travaillent en étroite collaboration avec les partenaires du territoire (ville et associations)

Projet « la troupe » :

Afin d'être en cohérence avec les modes pluridisciplinaires de création contemporaine, l'objectif est de réunir et d'accompagner des jeunes en voie de professionnalisation, issus de différentes structures de formation (arts plastiques, arts du cirque, théâtre, musique, danse), pour qu'ils créent ensemble de nouvelles formes à partir de leurs compétences et de leur propre parcours artistique. L'Espace Malraux, Scène Nationale de Chambéry et de la Savoie s'intègre dans ce dispositif en proposant des rencontres privilégiées avec les artistes d'aujourd'hui, et en favorisant les rencontres entre jeunes artistes et techniciens (son, lumière, régie scène). Ce dispositif est tout à fait novateur en France, notamment dans son esprit d'interdisciplinarité qui inclut les artistes circassiens, mais également sur le fondement pédagogique du dispositif qui met au centre la création collective pluridisciplinaire.

Ateliers et cours de création et d'improvisation

Atelier Re-création	Dessin observation	Ateliers sculptures
Atelier Volumes sonores	Dessin peinture gravure	sonores
Collectif/Atelier création/invention	Infographie	Atelier et cours d'écriture
Atelier théâtre musical	Mixte-volumes	Atelier polyrythmie
Atelier musique et vidéo	modèle vivant	Atelier voix
Atelier Musique à l'image	Peinture	Cours de composition
Composition couleurs	Contemporaine	Ateliers
Dessin contemporain	Sculpture Modelage	chorégraphiques
	sérigraphie	Atelier crafte
	vidéo	
	Atelier improvisation	

Les « soirées "A vous de jouer" :

Elles sont l'occasion de découvrir les projets personnels des élèves. Elles ont pour finalité de montrer qu'un étudiant en fin de parcours amateur ou préprofessionnel est en capacité de poursuivre une vie artistique autonome après ses études au conservatoire. Ce sont des moments privilégiés pour les élèves : carte blanche pour imaginer ce que l'on veut, l'exprimer comme on le veut et avec qui on le souhaite ; et avec un accompagnement technique si besoin... Ils sont l'occasion de rencontrer du monde, croiser les disciplines, essayer, expérimenter... faire preuve de créativité. Tous les élèves inscrits en cycle 3 doivent, durant leur cycle, produire un projet personnel, comptant pour partie dans l'obtention du diplôme

Créations électroacoustiques et festival « Oreilles en boucles » :

Depuis plusieurs années, l'école de Chambéry le vieux fait découvrir la création électroacoustique aux enfants grâce à l'intervention d'une Musicienne intervenante de la cité. Autour de ces créations, un festival démarre en 2015 autour de la création numérique par des enfants, avec des rencontres entre les enfants eux-mêmes, des conférences et tables rondes, des concerts, une formation pour les enseignants de nos structures.

L'éducation artistique et culturelle

Le développement et la forte implication des enseignants sur des projets en lien avec l'éducation nationale
La production d'un CD « cité voix » pour tous les enseignants de Chambéry
Le deuxième « pacte », signe du renforcement des liens entre l'éducation nationale, l'école municipale d'art et Lucy Watts
L'ouverture au public extérieur pour les rencontres improvisées, à la cité ou dans des lieux extérieurs à la cité
L'organisation des « mardis de la cafet »
La mise en place de « temps forts » pour la programmation culturelle
La création d'un temps spécifique pour le public en situation de handicap
Un partenariat privilégié avec les maisons de l'enfance et les médiathèques
Des réalisations en collaboration avec la scène Nationale Espace Malraux
Un projet avec les prisons

L'enseignement artistique

Le démarrage du cycle d'enseignement professionnel initial en théâtre, en lien avec le conservatoire d'Annecy et l'université des pays de Savoie
La création d'un parcours autour des métiers de l'orchestre pour les élèves CEPI avec l'OPS
Les nombreux projets artistiques montés par les équipes le dynamisme pédagogique et la réflexion active
Un établissement qui s'adresse à tous, de la maternelle à l'université, avec des missions très larges, allant de l'éducation artistique et culturelle à la formation professionnelle initiale, en passant par l'aide à la pratique amateur.
Le repérage de la cité des arts par les établissements d'enseignement supérieur comme un lieu de tutorat et de stage.
Le projet « danse amateur », ouvert au territoire
Une réflexion en cours sur la valorisation des pratiques amateurs adultes

La création

Le lancement d'une nouvelle résidence de Pierre Kuentz, metteur en scène et Samuel Sighicelli, compositeur, suite à la fin de la résidence du compositeur Karl Naegelen et
La réflexion et la mise en place d'un projet de création interdisciplinaire avec l'école de cirque et l'Espace Malraux : « la troupe »
L'installation de découpes vinyles sur les fenêtres de la cité des arts, à l'occasion des journées du patrimoine, par Julien Deletraz, artiste plasticien

Les Partenariats et le rayonnement territorial

La concrétisation de projets de territoires avec les écoles de musiques de l'agglomération Chambérienne
La rencontre nationale des directeurs d'écoles d'arts
Des perspectives de partenariat avec Ouhaigouya, Turin, et les lieux de stage à l'étranger des élèves de GACO musique

Les ressources humaines et financières

L'arrivée d'un directeur adjoint et d'une nouvelle responsable de la médiathèque
L'installation d'un sas autour de l'accueil pour protéger du froid
Refection des flexibles des radiateurs de la cité

La crise générale des enseignements artistiques

qui est due à plusieurs facteurs : Un bouleversement institutionnel qui a totalement brouillé les compétences de chaque niveau de collectivité (loi de 2004 inappliquée, désengagement de l'Etat, non-engagement des régions, rôle parfois confus des départements...)

Image élitiste et « vieillesse » qui perdure, malgré les réelles évolutions

Manque de reconnaissance institutionnelle

Difficultés à s'approprier les nouveaux outils informatiques

Besoin de coordination des actions de création artistique, transversales

L'éducation artistique et culturelle

Difficultés à équilibrer les actions dans la cité et hors les murs, manque de souplesse dans l'organisation du travail liée au statut des enseignants, besoin d'identifier des personnels sur les missions de médiation, d'évaluation, de transdisciplinarité, sur des conférences tous publics, sur des actions sur le temps périscolaire.

La formation artistique

Le projet pédagogique de l'école municipale d'art n'est pas rédigé et les fiches de postes des enseignants de la cité dans son ensemble ne sont pas finalisées.

Au CRR, l'essentiel de leur mission est la formation à la pratique amateur. Dans nos écoles d'enseignement artistique, en musique, nous sommes cependant encore trop souvent le lieu d'apprentissage d'une technique, par le biais de cours individuel. Le public ne s'est pas approprié l'objectif de la formation à la pratique collective amateur

Il n'y a aucun agent identifié sur la mission de coordination de la création transversale.

Les difficultés budgétaires:

La fin des aides de l'État et la baisse des aides de la région Rhône-Alpes et du département de la Savoie, rajoutée aux difficultés financières de la ville de Chambéry, ont plusieurs conséquences sur le budget des dépenses:

Baisse du budget de fonctionnement, avec des difficultés pour l'entretien du bâtiment, le non-renouvellement dans leur totalité des postes lors des départs (guitare jazz, piano jazz, entretien), voir le gel de certains recrutements (entretien, école d'art) et la perspective de restrictions encore plus importantes.

Une grande fragilité apparaît pour les contractuels, qui se trouvent dans des situations d'insécurité professionnelle, malgré leurs diplômes. Ils sont pourtant indispensables à la poursuite de certaines missions, en particulier dans les disciplines peu ou pas enseignées ailleurs sur le département (basson, cor, tuba, clavecin, orgue, luth, flûte à bec, écriture, composition, analyse,...).

Trop faible budget d'investissement, le matériel instrumental, technique et informatique étant largement amorti au bout de dix ans

Les questions d'organisation

La Cité des arts a vu le jour en 2002. La plupart de ses modalités de fonctionnement et d'organisation a été définie lors de cette période de lancement. Depuis cette date, les missions de l'établissement et les attentes des usagers ont pu évoluer. De même, les agents disposent d'un recul et d'une expérience non négligeables pour évaluer le fonctionnement de l'établissement. 10 ans après, il est important de prendre le temps de réexaminer, pour la faire évoluer si nécessaire, l'ensemble de l'organisation interne du service, au regard des missions actuelles et des nouvelles contraintes: refonte de l'organigramme, révision des missions et du fonctionnement des équipes....

La communication

La communication interne et externe, l'image de la Cité des arts, son rayonnement, peuvent être améliorés :

- Manque de visibilité externe
- Peu d'appropriation du bâtiment par les chambériens
- Peu de visibilité sur les actions extérieures
- Absence de priorités sur les niveaux d'actions sur lesquels il faut communiquer

III. Les orientations politiques du projet de service

L'élaboration du projet de service

- Note d'orientation du projet de service cite des arts validée en réunion de municipalité du 19 mars 2012 (en annexe)

- Courant 2012, une **première étape** de diagnostic est réalisée par Joël Figari (stagiaire de l'Education Nationale), à partir des documents existants et proposant un certain nombre de pistes d'amélioration (en annexe 1)

- en novembre 2012, une **deuxième étape** est lancée : diagnostic participatif et propositions par l'ensemble du personnel de la cité des arts sont restitués dans les comptes-rendus (en annexe 2-2). Six groupes de travail ont été constitués sur des thématiques spécifiques (en annexe 2-1). La réforme des rythmes scolaires est intervenue lors de cette période et a orienté le travail des différents groupes. (annexe 2-3).

Le besoin, par les enseignants, de reconnaissance, de confiance, de liberté et de qualité a été exprimé à de nombreuses reprises lors de la réflexion des différents groupes de travail.

De même, les notions de reconnaissance, de confiance, de liberté et de qualité doivent être au centre de la relation avec les élèves, les publics accueillis à la cité des arts, ou les publics touchés par les actions externalisées. Il faudra également rester attentif à la quantité de projets proposés car certains élèves sont trop sollicités.

- décembre 2013, cette étape de réflexion et de débat prend fin. Le projet est rédigé et soumis à l'élu à la culture et à la direction générale adjointe. Travail de remise en forme en cohérence avec les autres projets de service de la collectivité

- mars 2014 une nouvelle équipe municipale est élue

- juillet 2014 et septembre 2014, deux rendez-vous de travail avec Alexandra Turnar, nouvelle adjointe à la culture

- 5 février 2015, présentation par A Turnar des axes de politique culturelle de la nouvelle équipe municipale

Les axes de politique culturelle de la nouvelle équipe municipale :

1- Missions de base : Retour aux missions de base des équipements culturels.

Il faut repartir sur l'équilibre recettes/dépenses. Une précision : seules les actions en direction du jeune public (enfants et adolescents) doivent se maintenir en marge des missions de bases.

Piste de réflexion :

Evaluer le coût réel des cours adultes à l'EMA, la cité des Arts doit faire des propositions sur ce type d'option.

De manière générale A. Turnar demande aux services une étude du coût réel de l'offre culturelle.

2-Jeune public : Poursuivre l'action culturelle en direction du jeune public (enfants et adolescents).

A. Turnar souhaite la mise en place de l'école du spectateur, elle reste convaincue du fait qu'il n'y aura pas d'adultes éclairés s'il n'y a pas d'enfants éduqués à la culture dès le plus jeune âge.

Piste de réflexion :

Mettre en place des résidences d'artistes dans les écoles, A. Turnar attend des propositions de la part des responsables des équipements. Elle prend pour exemple l'action menée à la Motte Servolex, « Mon p'tit doigt m'a dit », qui pourrait se faire à Chambéry, en lien avec la Motte Servolex.

3-Art contemporain : Le « vide » sur l'art contemporain à Chambéry.

Un constat : le tissu associatif s'est très largement saisi de l'expression et de la diffusion de l'art contemporain, ainsi que les galeries privées. A. Turnar souhaite qu'il y ait des actions complémentaires au Musées des Beaux Arts, qui est parvenu à inscrire Chambéry dans la Biennale d'Art Contemporain de Lyon.

Pistes de réflexion :

-Un nouveau positionnement de la salle de spectacles du Scarabée permettra de proposer des expositions contemporaines, en alternance des concerts, moins nombreux.

-Favoriser des rencontres avec de nouveaux publics en extérieur, travail en lien avec D. Varon, faire des propositions d'actions en dehors des structures.

4-le numérique : Action fil rouge, le Numérique : A. Turnar, D. Varon, A. Chassot (Culture, Fêtes et événements, Communication)

L'idée est de faire entrer Chambéry dans le 3.0 (cf : Malraux, BAM, Bibliothèques, APEJS...)

A. Turnar attend des propositions dans ce sens (cf : entreprises, jeux vidéos, applications...)

Il faut aborder cette thématique du numérique dans son sens le plus large, et dans le cadre des axes de la politique culturelle présentée ce jour par A. Turnar. Il n'y a pas de calendrier déterminé pour l'instant, mais les structures doivent pourvoir faire des propositions après le vote du budget.

Piste de réflexion :

Il pourrait s'agir d'une semaine du numérique, au cours de laquelle chaque structure pourrait inscrire une action.

Plusieurs politiques peuvent se fédérer à cette thématique.

5-La création artistique

Les associations seront moins subventionnées, il faut toutefois pouvoir proposer un soutien autre : communication, aides matérielles...

Piste de réflexion :

Pour soutenir la création artistique A. Turnar souhaite que les structures accueillent des résidences d'artistes, avec la possibilité de contre parties.

6- appels à projet : Revoir le mode d'octroi des subventions aux Associations.

A. Turnar souhaite favoriser l'appel à projets.

Piste de réflexion :

L'exercice budgétaire est très difficile, il faut proposer pour juin 2015 des fiches d'appel à projets, et poser des critères objectifs. Ceci doit pouvoir inciter les associations à revoir leur mode de fonctionnement. Cependant il faut rester vigilant sur les associations porteuses d'emplois, le but n'étant pas d'être un vecteur de crise

Cf : COPIL sur les associations qui étudie quels sont les éléments de communication en direction des associations,

A Turnar pense que certaines créations artistiques de petite forme peuvent se faire également en extérieur, réflexion possible sur ce point avec les commerçants chambériens.

Les créations artistiques autour des musiques actuelles doivent se faire en lien avec le référent à la Ville sur les Musiques Actuelles, J. M. Lasorak.

7- patrimoine : Valorisation du Patrimoine

A. Turnar indique qu'une mission a été confiée à C. Fernex de Mongex pour faire l'étude comparative avec d'autres villes dont la valorisation du patrimoine bâti est plus mise en avant. Mission en lien avec l'EPIC, le CIAP, l'étude se fera en amont en terme d'actions.

IV. Le plan d'action du projet de service

Axe 1-les missions de base et Axe 3-l'art contemporain

Les missions de base des établissements d'enseignement artistique sont précisées dans le schéma d'orientation pédagogique du Ministère de la culture et les schémas départementaux. Ils comprennent la formation, la diffusion, la création et l'aide à la pratique amateur sur le territoire communal, départemental et régional.

A. L'école municipale d'art

Rédiger le projet, en s'inscrivant dans les axes du projet de la cité des arts. La structuration de l'école municipale d'art se poursuivra et passera par :

- la rédaction de documents d'orientation
- un règlement des études
- un projet pédagogique spécifique, en lien avec le projet d'établissement de la Cité des arts
- La création d'instances spécifiques (conseil pédagogique, conseil avec élus / DG / Ville / usagers / enseignants)

Développer la transversalité, mise en œuvre par le module sculpture sonore, l'atelier musique et vidéo et l'éveil artistique

Favoriser le rapport aux œuvres originales, le rapport aux artistes, le rapport à l'histoire des arts pour les jeunes de tous niveaux

Faire évoluer la proposition actuelle "Ados+" en véritable parcours pré-spécialisé, charnière avec les classes préparatoires ou les écoles supérieures: réguler le nombre d'élèves pour aborder des notions ou approches transversales, intégrer les jeunes à la troupe, ouvrir le premier cours de sérigraphie et images imprimées aux Ado et Ado +, associer l'EMA au partenariat avec l'IUT, à travers une formule "GACO Arts"

Travailler en lien avec le milieu pénitentiaire

Repenser l'emploi du temps avec les contraintes horaires des nouveaux rythmes scolaires, en adaptant des propositions spécifiques

B. Le conservatoire à rayonnement régional

Simplifier le fonctionnement des parcours pédagogiques et les rendre plus lisibles en restant dans le cadre des schémas d'orientation pédagogique

- Organiser différemment le temps des élèves (souplesse et maintien de la qualité de l'enseignement), par exemple : généraliser la FM vents sur le premier cycle ou mettre en place la formule de « cours unique », deux cours par semaine, incluant la chorale (2h30 de cours hebdo) ou « l'école par l'orchestre ou sessions d'orchestre et week-ends de stage
- Assouplir l'organisation du temps global hebdomadaire et proposer des regroupements ponctuels.
- Proposer aux élèves des plages de présence larges où ils peuvent venir écouter d'autres élèves, jouer avec d'autres, ou prendre un cours collectif
- Faire des propositions qui se déroulent uniquement sur les semaines où il n'y a pas cours à l'école
- Relancer et développer les parcours personnalisés du second cycle: en simplifier l'organisation, mieux sensibiliser les enseignants et les élèves.
- Elargir le travail en lien avec les maisons de l'enfance

Mettre l'interdisciplinarité au centre : Ouvrir la résidence d'artiste vers d'autres domaines artistiques (chorégraphique, théâtrales, autres ...), concevoir une option théâtre musical en

développant davantage les liens entre théâtre et musique, mettre en place un projet avec l'école du cirque, l'APEJS et Malraux, construire le cycle d'enseignement professionnel initial de théâtre en partenariat avec l'université de Savoie sur 3 ans Cf. Axe création artistique

- Étendre la plénière de la rentrée à un temps de rencontre pour les professeurs, autour des plannings des salles, pour voir qui peut faire quoi ensemble, sur des « barrettes horaires » communes, avant la remise des horaires aux élèves
- Mettre le document « planning des salles » dans les dossiers des profs à la rentrée et dans le dossier « profs » sur l'ordinateur de la salle de convivialité.
- Faire un bilan lorsqu'il y a des actions à plusieurs professeurs pour se servir des expériences et améliorer les dispositifs
- Développer un pôle jazz en danse articulé avec la musique (pas forcément le jazz d'ailleurs)
- Développer le rapport à la scène dans toutes les disciplines
- Sortir de la rigidité des horaires, contourner les contraintes d'emploi du temps, allier régularité et actions ponctuelles, se mettre en relation avec les collègues, par affinité, se parler, se voir en début d'année, imaginer un « temps souple » pour l'élève.

Ouvrir le conservatoire à d'autres publics :

- Améliorer et clarifier l'accueil des adultes en retravaillant la fiche d'inscription adulte, en mettant en place des ateliers collectifs inter-génération, en proposant des ateliers découverte ludiques, de pratique, de travail de l'oreille, d'improvisation, en fabriquant une notice claire et en leur proposant une réunion spécifique pour qu'ils puissent se rencontrer. Multiplier et pérenniser les projets annuels accueillant un public amateur, à l'image du stage de danse organisé en 2014. L'université permanente pourrait nous accompagner dans cette démarche
- Améliorer et développer l'accueil du public en situation de handicap, conventionner avec l'association « cultures du cœur », le CHS de Bassens
- Identifier les besoins et les partenariats possibles avec le CCAS. Mettre en place des actions spécifiques
- Amplifier les interventions dans les structures de la petite enfance (crèches, relais des assistantes maternelles). Proposer des formations aux assistantes maternelles. Intervenir à la fête de la musique de la petite enfance au Biollay.

C. L'action culturelle et artistique de la cité des arts:

Accueillir à la cité

Donner du sens à la saison, en articulant la programmation de la cité des arts avec des propositions de partenaires, d'associations d'amateurs et d'élèves

- Organiser la saison et l'action culturelle sur des temps forts réguliers dans l'année, en articulation, notamment, avec les temps forts de la ville. Susciter la curiosité, l'envie de découverte. Imaginer des formes plus transversales, en particulier avec les arts plastiques, avec des publics scolaires intégrés, des midi 2, des concerts sur le temps périscolaire.

Organiser des conférences, colloques, rendez-vous de réflexion avec des intervenants très spécialisés, dans le cadre des temps forts artistiques

- Penser la saison en terme artistiques, de qualité, et qui fasse appel à de la fantaisie, des performances, des événements qui dérangent, qui «mettent le bazar». Travailler sur la forme autant que sur le contenu.

Faire évoluer la programmation

- Proposer des concerts pour des publics captifs, par exemple dans le milieu professionnel (concerts payants) ou concert chez l'habitant (petite forme, rencontre) pour qu'ils viennent voir le spectacle en entier à la cité
- Valoriser les expositions
- Renforcer les échanges de compétences avec le musée (pratique/médiation), l'espace Malraux, l'orchestre des Pays de Savoie
- Valoriser la cafétéria comme un lieu public, notamment d'action culturelle, qui contribue à l'image de la cité
- Associer les associations artistiques à la saison de la cité (rencontres, temps forts, ...)

et rayonner sur le territoire

Des nouveaux lieux : Mieux identifier les salles où l'on peut se produire à Chambéry et hors Chambéry et les proposer systématiquement aux enseignants à la place de

l'auditorium (Espace jeune, Triolet, bibliothèque Bissy, la Laiterie (Bissy), galerie Euréka, médiathèque JJ Rousseau, MJC, maisons de retraite, le cloître du Musée savoisien, les parkings couverts (par ex. Parking du château), Bibliothèque G. Brassens).

Des nouveaux temps : Participer à d'autres temps forts de la Ville : journées du patrimoine, journée des associations, événementiels

Des nouvelles formes : des concerts commentés, expliqués, ou des expositions accompagnées par des médiateurs (musée, enseignants,...), une exposition hors les murs, des rencontres en lien avec les manifestations des quartiers ou lors d'un rendez-vous régulier de culture artistique, un accompagnement de visites d'exposition, de répétitions de spectacles ou d'événements artistiques forts. De nouvelles formes d'intervention lors de la fête de la musique et la nuit de l'électronique. Des actions en lien avec les commerçants du centre-ville. Améliorer le fonctionnement des tribunes libres (auditions d'élèves qui ont lieu en dehors de la cité des arts (hôpital, médiathèque, maisons de retraite)

Construire le partenariat avec les communes de l'agglo dans le cadre d'un projet de territoire, et avec le département dans le cadre de nos missions de rayonnement (projet avec la prison d'Aiton, Église de Saint Pierre d'Albigny pour son orgue, le CDPMC de Montmélian...)

D. Les partenariats et le rayonnement territorial

Le territoire chambérien et son agglomération

Connaître et faire connaître à l'avance les projets d'exposition des structures culturelles chambériennes (médiathèques, maison des parcs, galerie euréka...) et des associations de pratique amateur afin de monter des projets communs et faire inversement connaître nos projets pour une bonne réciprocité.

Le schéma départemental des enseignements artistiques « acte II » préconise la mise en place de projets culturels de territoires. Pour la cité des arts, il s'agira de formaliser et structurer le partenariat avec les écoles de musiques de l'agglomération chambérienne :

- Anticiper la mise en place d'un réseau des écoles d'enseignement artistique du territoire chambérien par des réunions de travail régulières entre les directeurs. Amorcer et rédiger un projet d'organisation de l'enseignement artistique sur le territoire (formation du personnel, spécialités des établissements, répartition des disciplines, mutualisation des enseignants, règles de répartition des élèves, axes de projets communs, identification de partenaires privilégiés, actions de diffusions, documents de communication, ...)
- La question de l'agglomération comme échelle pertinente pour l'enseignement artistique, demeure essentielle. Selon les orientations stratégiques décidées par les institutions, cette problématique pourrait se traduire par une prise de compétence par l'agglomération ou un transfert d'équipement(s).
- Valoriser les projets personnels des élèves, les faire rayonner en jouant les spectacles plusieurs fois et dans des lieux différents.

Les Pays de Savoie et l'arc alpin

Faire évoluer les réseaux arc alpin et CRR des Pays de Savoie sur des projets communs, des formations communes, en complément à l'organisation d'examens communs

Elaborer une "vision" nouvelle pour le CRR des Pays de Savoie, en lien avec l'émergence d'un territoire et d'une institution bi départementale (APS)

- Travailler à un réseau des écoles d'art (Adhésion à l'Association nationale des écoles d'arts territoriales ANEAT)
- Ouvrir davantage les master-class Annecy-Chambéry et en prévoir une meilleure communication. Compiler les textes communs Annecy-Chambéry et en faciliter l'accès à tous (enseignants, élève, service de scolarité).

La région et les structures d'enseignement supérieur

Etoffer le lien avec le CFMI en les rendant partenaires de l'organisation d'un festival de musique électroacoustique par et pour les enfants.

Conventionner avec l'université des Pays de Savoie (convention cadre)

Une convention avec l'université Pierre Mendès-France de Grenoble (section musicologie) a été approuvée par le Conseil municipal de juillet 2015; elle prendra effet à la rentrée 2015-2016 et a pour objectif de permettre aux étudiants inscrits à la fois en CEPI au CRR et à l'université de Grenoble de pouvoir obtenir une Licence de Musicologie, en validant certains enseignements du CRR sous forme de crédits européens (ECTS).

Approfondir les actions en lien avec les critères de subvention de la Région :

Promouvoir l'égalité femme/homme, lutte contre les discriminations, actions en faveur de la mixité sociale en mettant en place une formation pour le personnel et en identifiant des actions spécifiques

Développer les modules pour les élèves sur l'environnement professionnel de l'artiste (institutionnel, juridique...), sur les démarches artistiques de création d'aujourd'hui, sur les formations supérieures,

Créer une base de données des diplômés, alimentée par un questionnaire annuel sur leur activité, pour un suivi des élèves à plus long terme.

La procédure de reconnaissance CEPI par la région et l'inscription des DNOP au RNCP seront mis en œuvre.

Les relations internationales

- Développer des actions communes entre la cité des arts et la ville de Turin, autour du festival de jazz de Turin et de l'Apejs dans le domaine des musiques actuelles, et le musée de Chambéry dans le domaine des arts plastiques
- Développer des actions dans le cadre des jumelages (Albstadt, Ouahigouya, Turin)
- Elargir et enrichir les ouvertures internationales dans le cadre d'un temps fort « cultures du monde »

Axe 2- le jeune public

Les actions en direction des enfants et des jeunes, sur le temps scolaire, périscolaire ou extrascolaire sont au centre du projet de la cité des arts

A. Éducation artistique et culturelle

Le partenariat avec les écoles primaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les interventions sur le temps scolaire s'inscriront dans le cadre du projet d'école. Celui-ci servira de référence aux projets artistiques des enseignants et de leurs classes, en cohérence avec la circulaire du 3 mai 2013 sur les parcours artistiques et culturels.

Quelques pistes, non exhaustives, peuvent être identifiées:

la création et l'invention (spécificité des musiciens intervenants et des plasticiens en complémentarité avec les compétences des enseignants),

le travail vocal (un projet « cité voix » devrait permettre à tous les enfants du primaire d'avoir une pratique vocale dans leur parcours artistique à l'école),

les nouvelles technologies (par exemple l'électroacoustique, les arts visuels et les arts numériques).

la découverte et la pratique instrumentale (avec les orchestres à l'école par exemple)

l'accès au spectacle vivant, autour de la saison artistique proposée par la cité

Le partenariat avec les collèges, les lycées et l'université:

Les aménagements d'horaires actuellement proposés pourront être améliorés, et élargis :
avec le collège Louise de Savoie, dans le cadre de la mise en place des parcours d'éducation artistique et culturelle.

avec le lycée Vaugelas

avec l'université de Savoie
avec l'université de Grenoble

Des conventions culturelles avec les établissements tels que les lycées ou l'université permettront de mettre en œuvre des actions concertées pour les lycéens et les étudiants, qu'ils soient dans des filières à horaire aménagés ou pas.

B. Les interventions pédagogiques lors des ateliers périscolaires

Travailler à partir de la motivation des enfants en proposant des actions d'éducation artistique et culturelle (ni enseignement spécialisé, ni animation). L'élaboration de projets, en équipe, pourra, entre autre, prendre la forme de formations de formateurs ou d'actions en lien avec la saison artistique de la cité.

On peut aussi réfléchir à des actions d'enseignement spécialisé en temps périscolaire, telles qu'un cycle 1 décentralisé

Des moyens de mise en œuvre:

- Un partenariat privilégié avec les accueils de loisirs sans hébergement
- Un temps suffisamment long d'activité (une heure minimum)
- la cité des arts (avec des bus qui amènent les enfants des quartiers éloignés),
- des lieux adaptés et aménagés, dans ou à proximité des écoles
- Des instruments et du matériel mis à disposition des enfants
- Un accompagnement logistique et administratif (temps de déplacement...)
- Organisation des enseignants en équipes
- Articulation avec les concerts de la saison

C. Des propositions sur le temps extrascolaire dans les quartiers

S'inscrire dans le projet éducatif de territoire (PEDT), permettra d'articuler les propositions sur les trois temps: scolaire, périscolaire et extrascolaire. Des lieux de cours existent : l'Espace jeune, l'école des Châtaigniers, le Triolet, le Biollay. Ils sont majoritairement occupés par l'EMA. Il faudra à terme identifier un lieu par quartier dans lequel la Cité des arts dans son ensemble pourrait intervenir régulièrement : on pourra créer une antenne du CRR dans un délai de deux ans, à Chambéry-le haut où la Cité intervient déjà à l'Espace jeune, à l'école des Châtaigniers et au Triolet.

Pour une meilleure connaissance des quartiers, on y organisera les formations de formateurs des Rencontres improvisées, les conseils pédagogiques, des restitutions d'ateliers de la Cité (CRAFE, musique à l'image ...)

Pour développer une antenne dans un quartier, les équipes travailleront avec l' élu du quartier, les équipes et associations locales en amont pour que le projet soit adapté aux besoins du public. Il faudra identifier un « pôle » d'enseignants qui puissent intervenir au sein des disciplines dans lesquelles il y a beaucoup d'enseignants. Un référent sera nécessaire, au sein de la Mairie de quartier, pour une relation de proximité.

D. Permettre la rencontre avec des artistes en scène

Imaginer une saison sur les semaines de temps forts, de formes plus transversales, en particulier avec les arts plastiques, avec des publics scolaires intégrés, des midi 2, des concerts sur le temps périscolaire.

Etoffer les concerts du soir en les préparant en amont avec les enfants, et/ ou avec présence d'enfants sur scène.

Faire une présentation de saison, étayée par un concert, en particulier pour les enseignants des écoles, collèges et lycées.

Axe 4- le numérique

Les nouvelles technologies permettent de nouvelles formes artistiques. Les ordinateurs, la vidéo, les smartphones et tablettes sont présents dans le quotidien des usagers de la cité des arts

A. Internet

Depuis la création de la cité des arts, la médiathèque est un lieu où internet est en accès libre. Le wifi est maintenant à disposition dans le hall, dans le bâtiment est et le parc du Verney. Ces outils permettent aux élèves et aux professeurs de faire des recherches documentaires instantanées sur tous les sujets.

Un accès dans le bâtiment ouest permettra un usage pédagogique indispensable dans les cours de danse, de théâtre et d'art plastique

La mise en place d'un « cartable électronique » des élèves permettra un meilleur suivi pédagogique, ainsi que l'accès facilité à des informations utiles pour leur scolarité.

B. Les logiciels de création

La création numérique en musique évolue en permanence. Un lieu de formation comme la cité des arts doit permettre aux jeunes d'utiliser et de découvrir ces outils.

La mise à jour des logiciels, une veille sur les nouveaux logiciels qui sortent, la formation des enseignants seront mis en œuvre.

Le développement des capteurs de mouvement et des logiciels qui leur sont liés permettent aux danseurs de commander l'image et le son par leurs mouvements. Une évolution de la cité sur ces outils sera envisagée.

C. La création vidéo

La vidéo est une discipline enseignée à l'école d'art. Les arts visuels utilisent de plus en plus l'outil numérique pour la création : mapping, travail en direct sur scène, spectacles intégrant musique et vidéo, nécessitent une mise à jour régulière des outils et des formations adaptées pour les enseignants.

D. Le festival « oreilles en boucles »

La création numérique par les enfants eux-mêmes se développe dans les familles, les écoles et les écoles de musique ou conservatoires.

Pour accompagner ce mouvement, le mettre en valeur, la Cité des arts invite des groupes d'enfants (de 8 à 14 ans) à présenter leurs créations musicales réalisées à partir d'outils numériques. 3 jours pour OBSERVER et DECOUVRIR les projets des enfants, ECHANGER lors de tables rondes sur les enjeux et usages des outils numériques dans la création musicale infantile, ECOUTER et VOIR les concerts, PARTICIPER aux ateliers de pratique et VISITER les expositions. Ce festival se déroulera tous les deux ans à partir de mars 2016 (2^e édition) Ce festival est inédit en France et sera attentif à travailler avec des partenaires internationaux.

E. Les nouveaux outils numériques (portables, smartphones, tablettes) et leur utilisation à la cité des arts)

Une réflexion sera entreprise pour favoriser l'utilisation de ces nouveaux outils, en particulier pour favoriser la visite du bâtiment.

Axe 5- la création artistique

La cité des arts est un lieu ancré dans la vie d'aujourd'hui. Elle forme des créateurs, petits et grands, montre des esthétiques nouvelles, fait découvrir l'art contemporain et les dynamiques artistiques d'aujourd'hui. Elle met la transversalité au centre de ses projets

A. La création, sous forme de projet ponctuel ou d'ateliers réguliers

- Donner une place plus importante à la création dans les cursus et ce dès le début de l'apprentissage
- Développer l'accès à l'outil numérique pour les élèves et les professeurs
- Développer des ateliers interdisciplinaires sur des situations de créativité, accompagner les élèves qui mènent des projets de création et organiser des rencontres de pratiques interdisciplinaires
- Améliorer la visibilité des ateliers de pratique croisées (musique et image, sculpture sonore, musique vidéo...) au sein de la cité des arts et à l'extérieur. Les prendre en compte dans les cursus/maquettes. Création de cursus spécifiques.
- Associer l'école municipale d'art aux ateliers de créations croisées

Les projets personnels des élèves:

- Accompagner, faire se rencontrer autour d'une pratique de création, des élèves qui mènent des projets personnels, en identifiant les personnes ressources.

La rencontre avec les artistes d'aujourd'hui

- Ouvrir à la création chorégraphique, ou théâtrale, en lien avec les arts visuels, au regard de l'axe fort sur l'interdisciplinarité ou la transdisciplinarité, en lançant une résidence interdisciplinaire avec 2 artistes. Rédiger un appel à projet très ouvert: deux représentants de deux des quatre domaines essentiels (musique, danse, arts plastiques, art dramatique) Associer les équipes de profs au choix des artistes en résidence
- Travailler avec les partenaires culturels (l'orchestre des pays de Savoie, Malraux, le musée, diapason, Bonlieu, beaux-arts d'Annecy, ...)
- Articuler la résidence avec les « pactes », dispositif spécifique au conseil général de la Savoie
- Donner goût à l'histoire de l'art, organiser des rencontres avec les œuvres originales (rencontre avec l'artiste, avec l'œuvre, école du spectateur...). Valoriser la présence d'enseignant artistes de grande qualité. Amener une plus-value pédagogique

v. Moyens

Le contexte général et les attentes de la collectivité en matière de réduction de budget ont été expliqués à de nombreuses reprises aux salariés. : la baisse des dotations de l'Etat et les taux volatiles des emprunts toxiques poussent la ville à une grande rigueur budgétaire.

Avec l'hypothèse d'une progression de la masse salariale de +0.9% en 2015 puis +0.5% les années suivantes, la diminution de la somme des charges générales et des subventions et participations doit être de

- 1 600 k€ en 2015 (-5,1 % par rapport au réalisé prévisionnel 2014 ; - 5,2 % par rapport au BP 2014)
- 3 150 k€ en 2016/2015 (-10,5 % par rapport au réalisé prévisionnel 2015 ; -15,1 % par rapport au BP 2014)

Le projet de service de la cité des arts s'inscrit dans ce cadre.

Des évolutions de fonctionnement peuvent également se mettre en place.

1 Moyens Humains

Les relations de travail entre les équipes donnent lieu à des combinaisons multiples souvent informelles (rencontres dans les couloirs, demandes verbales, interlocuteurs multiples, suivi aléatoire, priorités non définies...) (voir organigramme en annexe)

Pistes de travail :

- Améliorer l'efficacité dans la circulation de l'information et le traitement des demandes: demandes faites aux régisseurs, signalements divers (dysfonctionnements, réparations, besoins en entretien...), demandes de salles et mises à jour de plannings, commandes diverses, questions à l'équipe de direction
- Identifier un référent par département pour l'organisation des examens.
- Organiser l'équipe de régie (organisation des présences, gestion de la charge de travail, gestion des demandes...), en articulation avec l'équipe du Scarabée
- Nouvelle organisation des équipes d'entretien.
- Modifier les rattachements de l'équipe de scolarité : compte-tenu de la forte composante pédagogique du travail. La coordonatrice de la scolarité reste sous la responsabilité de l'administrateur, sur des missions de coordination et des missions transverses cité.
- Rattacher l'équipe accueil/information à la responsable de l'action culturelle et de la communication, qui en assurait déjà une partie du suivi
- Rattacher le pôle ressources Médiathèque à l'administrateur.
- Réintégrer le directeur technique dans l'équipe de direction et le mettre en lien direct avec la direction de la cité des arts

Formation

- Mettre en place un plan de formation (individuelles et collectives) avec des moyens définis à l'avance : Développer les compétences des agents avec les outils numériques pour que chacun ait les connaissances de base, proposer une formation technique et d'équipe pour les équipes d'entretien devra se dérouler pendant les vacances, proposer une formation à l'évaluation pour l'équipe de direction.
- Organiser les temps de formation réservés aux enseignants lors des semaines banalisées (semaine de l'improvisation en janvier à Annecy ou les rencontres improvisées en mars à Chambéry) au même moment
- Présenter les saisons artistique et pédagogique et culturelle des 2 établissements lors des réunions plénières

Les instances de concertation et de décision

- Faire évoluer les instances principales (conseil d'établissement, conseil pédagogique) qui sont restées celles du Conservatoire et ne reflètent pas la réalité de la Cité des arts. Une évolution du conseil d'établissement du Conservatoire en conseil d'établissement cité des arts

semble incontournable. Elle devra être validée.

- Créer un conseil pédagogique pour l'école municipale d'art et le faire évoluer vers une entité pédagogique commune « cité des arts »
- Mettre en place des groupes de travail spécifiques aux axes du projet de service
- Formaliser les relations avec les associations de pratique amateur en leur donnant une place au sein des instances de la cité (un groupe de travail spécifique par exemple) et en rédigeant un règlement des associations
- Donner la parole aux élèves en multipliant les modes d'expression

Ressources humaines

Dans le contexte actuel, plusieurs axes de travail sont à l'étude, afin de participer à l'effort collectif de réduction des dépenses, tout en maintenant une cohérence dans le fonctionnement du service, et sans pénaliser l'avenir de la structure : recherche de nouvelles organisations, de nouveaux modes de fonctionnement au sein de la structure mais plus globalement à l'échelle des services municipaux, voire des mutualisations quand elles sont possibles. La piste d'un éventuel transfert à l'agglomération chambérienne ne sera pas écartée.

Parallèlement, une politique de ressources humaines cohérente sera menée :

- Mutualiser les équipes de régie du Scarabée et de la cité des arts, pour éviter la multiplication des heures supplémentaires et organiser la répartition en fonction des pics et des baisses d'activité. Procédures à mettre en place (suivi des instruments, maintenance, location, gestion des demandes).
- Mener une politique RH raisonnable pour les agents : promotion interne et promotion de grade possibles, reconnaissance des diplômes et des concours, identification de responsabilités particulières pour les professeurs déjà hors-classe, possibilité de nominations hors-classe pour les professeurs qui ont une mission d'encadrement et d'évaluation de personnel.
- Inclure dans un poste administratif 50 % de temps de travail consacré à une mission de gestion de systèmes d'information et de bases de données
- Maintenir un emploi d'avenir pour l'action culturelle et la communication
- Maintien des postes de l'école municipale d'art

- Consolider le poste de médiathécaire en transformant le poste de catégorie C en catégorie B
- Consolider le dispositif danse en transformant le poste de danse jazz en PEA sur Annecy et Chambéry
- Consolider le dispositif autour de la transversalité en transformant le poste d'accompagnement danse en PEA chargé de l'accompagnement et des projets transversaux.

- Augmenter l'effectif de l'équipe technique et de surveillance afin de renforcer la prévention du stress et de mal-être au travail

- Faire évoluer la structure en profitant des départs pour transférer des heures pour le temps scolaire, les interventions dans les quartiers en arts plastiques, et des heures de musicien intervenant

Les fiches de poste et le fonctionnement des équipes

Validation du règlement intérieur de la cité

Validation des fiches de poste

Une grande partie des métiers exercés à la Cité des arts fait l'objet d'un document écrit recensant les principales missions et tâches. Ces documents nécessitent une mise à jour prenant en compte

les axes de la politique GPEC de la collectivité. Voir annexe

- Travailler sur la fiche métier « enseignant artistique » afin de pouvoir ensuite rédiger des fiches de postes individuelles, sur la base des grandes missions suivantes :

Enseigner une spécialité

Monter des projets artistiques avec des collègues d'autres disciplines artistiques, d'autres domaines artistiques, en partenariat avec d'autres structures artistiques, sociales, culturelles,

Intervenir sur le temps scolaire, périscolaire et extra-scolaire

Savoir mener un travail de création avec des élèves

Participer à la vie artistique de l'établissement

Etre capable de travailler en équipe

Etre en situation de recherche artistique et pédagogique.

- Motiver et responsabiliser les agents non enseignants, en travaillant sur leur rôle et la reconnaissance de leur travail. Définir précisément les missions techniques du soir autres que la présence à l'accueil. Formaliser la nouvelle organisation en matière d'astreintes. Finaliser et formaliser les horaires de travail des équipes d'entretien.

Fonctionnement général

- Assouplir l'amplitude de fonctionnement du bâtiment en aménageant les horaires de fermeture au public: le bâtiment peut continuer à accueillir les agents et salariés, autour des périodes de fermeture (vacances de Noël, été) et pendant les petites vacances (par exemple fermeture au public 1 semaine sur les 2).
- Trouver une méthodologie efficace pour construire et suivre les emplois du temps avec tous les services concernés (scolarité, accueil, direction, conseil pédagogique)
- Dans le cadre de l'Agenda 21, inviter l'ensemble des agents du service à questionner leurs propres pratiques professionnelles et à faire des propositions d'actions afin de réduire les consommations (électricité et papier notamment)
- Revoir l'ensemble des procédures administratives pour en améliorer la sécurité juridique et l'efficacité: conventions diverses, suivi des élèves, procédures financières, archivage des données et des documents, suivi courrier.

2 Moyens financiers

Rechercher des financements complémentaires, en particulier dans le privé, la recherche de financements européens, de partenariats de projets, et l'augmentation de tarifs ciblés (concerts, actions spécifiques), pourront atténuer l'effet des baisses de recettes annoncées. Il faudra en effet tenir compte de l'évolution des engagements financiers des différentes parties prenantes de la Cité des arts (Ville / Communauté d'agglomération / Département / Région / État / Usagers / Publics ...)

Investissement

- L'enveloppe consacrée à l'entretien du bâtiment devra être réévaluée, avec un plan pluriannuel d'entretien, maintenance, remplacement et réparation, pour pallier au vieillissement du bâtiment et du matériel. Les services techniques de la ville seront associés à la réflexion. (entretien des ascenseurs, problèmes de chauffage à l'accueil, remplacement de l'auto-laveuse, remplacement des 280 stores, ...)
- Doter la Cité des arts d'un progiciel de gestion intégrée performant (Remplacer le logiciel Rhapsodie) : avec une architecture compatible avec les progiciels de la Mairie, de façon à pouvoir communiquer des données homogènes permettant la mise en œuvre de tableaux de bord partagés Cité des arts / Mairie
- Entretien et renouveler le parc pédagogique, instrumental et technique

Fonctionnement

- Reprendre l'ensemble des éléments de tarification pour aboutir à une grille tarifaire cohérente et homogène entre les différentes activités de la Cité (CRR et EMA), en lien avec les futures orientations de la collectivité en matière d'accessibilité tarifaire des services. (par exemple les QF)

3 Outils de rayonnement

Le pôle ressource documentaire

La médiathèque est l'équipement central pour la mission de pôle ressource de la cité des arts, comme lieu d'initiation d'actions pour les nouveaux publics
Cette mission, à laquelle le Conseil Général a contribué financièrement pendant plusieurs années, n'a pas connu le développement souhaité, notamment faute de moyens humains correspondants. La nécessité d'améliorer l'accès aux ressources pédagogiques du territoire demeure toutefois d'actualité.

Ce chantier devra être relancé, en identifiant différentes étapes et niveaux de priorité:

- Poursuivre la remise à niveau de la médiathèque (gestion des espaces, catalogage du fonds...)
Lancement de la mutualisation des fonds documentaires musique / danse / art dramatique, par un catalogue commun avec les Bibliothèques de Chambéry (transfert des données sur une base documentaire unique)
- Etude des possibilités d'intégration du fonds de partitions de Diapason73

La communication

La politique de la Cité des arts doit s'articuler avec les réflexions en cours autour de la mutualisation de la communication et de la stratégie de communication au niveau de la Ville et de l'agglomération chambérienne.

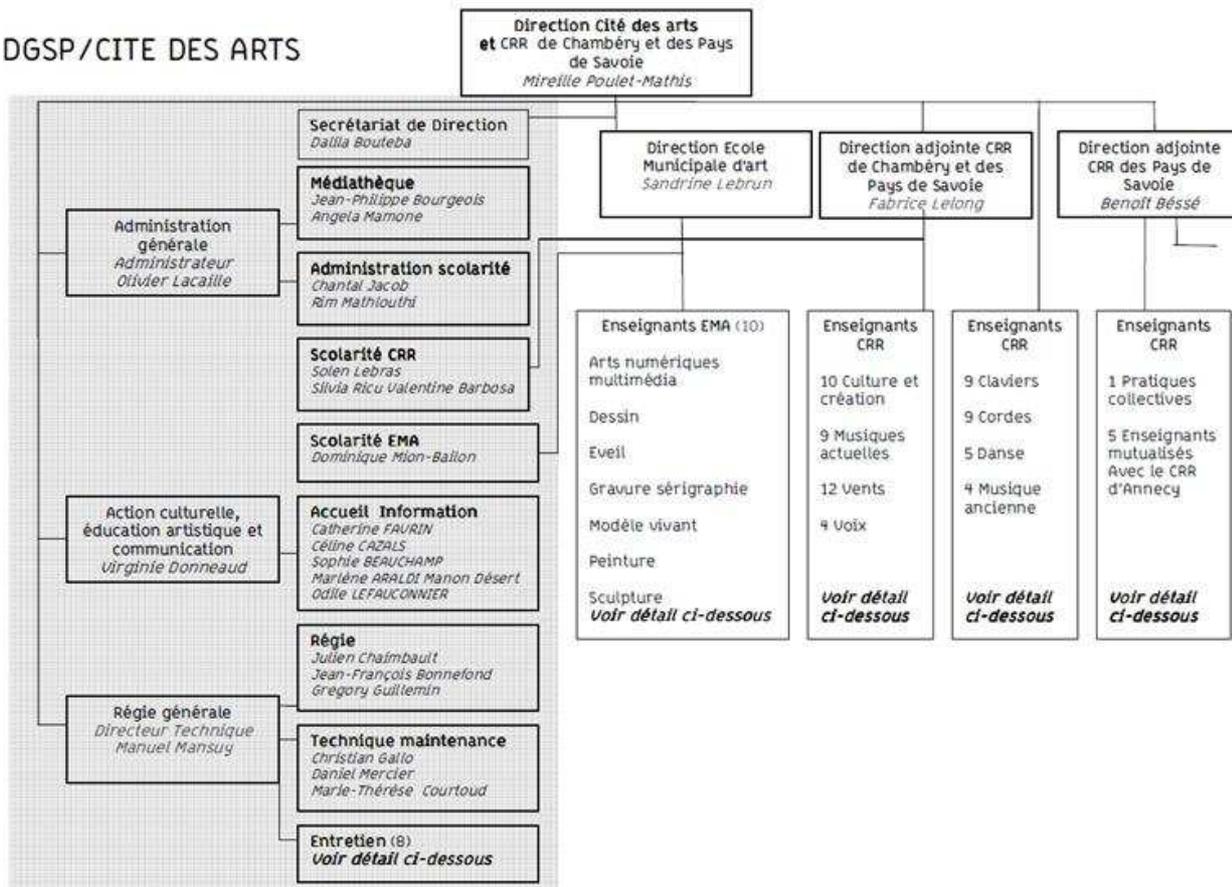
Deux axes seront privilégiés :

- Un axe autour de la communication interne en direction des agents et des usagers de la Cité des arts avec un objectif d'information sur les nombreuses actions et propositions pédagogiques de la Cité des arts.
Pour cet axe, une priorité sera donnée à la communication numérique (site internet, cartable électronique, réseaux sociaux...).
- Un axe autour de la communication externe en direction de tous les publics chambériens et non chambériens avec comme objectif la volonté d'identifier la Cité des arts comme un lieu d'action culturelle et artistique, comme un lieu de prestations artistiques, et pas uniquement comme un établissement pédagogique.
D'autre part, un travail sera à mener avec l'Office du tourisme sur la question de la valorisation du lieu en tant que bâtiment remarquable au niveau de l'architecture mais également en lien avec la question de la signalétique de la Cité des arts.

VI. Annexes

Un nouvel organigramme de la cité des arts

DGSP/CITE DES ARTS



1 -Le contexte/présentation

La Cité des Arts est un établissement culturel créé en 2002 sous le 2^{ème} mandat de Monsieur Louis Besson. Elle regroupe le Conservatoire à rayonnement régional de Chambéry - Pays de Savoie (CRR) et l'Ecole Municipale d'Art (EMA) gérés par la ville, et plusieurs associations hébergées : l'Association pour la Promotion et l'Enseignement des musiques actuelles en Savoie (APEJS) et des associations de pratiques d'amateurs (Orchestre d'harmonie municipal de Chambéry, Cercle philharmonique, Ensemble musical de Chambéry, Passacaille, Ensemble vocal Canzone, Chœurs lyriques de Chambéry et Savoie)
Chaque semaine l'établissement accueille plus de 3000 personnes dont 2515 élèves.

La Cité des Arts est dotée d'un projet d'établissement depuis 2008. Le financement et la gestion des équipements sont assurés par la ville de Chambéry. Le Conseil Général et l'Assemblée des Pays de Savoie, le Conseil Régional et l'Etat apportent leur soutien à la collectivité sous forme de subventions.

Les politiques territoriales créent par ailleurs une communauté d'actions et d'objectifs entre la Cité des Arts, la ville et ses partenaires institutionnels, associatifs et culturels.

Les questions préalables à l'engagement d'un projet de service pour la cité des arts sont les suivantes :

- comment le projet d'établissement de la Cité des arts et ses missions s'inscrivent-ils dans l'ensemble des politiques culturelles territoriales ?
- comment l'organisation actuelle du service et de ses moyens répond-elle aux orientations du projet d'établissement et à sa mise en œuvre ?

Cette problématique nécessite de réaliser un état des lieux exhaustif de l'évolution, de l'organisation actuelle et des missions de la Cité dans le cadre des projets de politique culturelle, des besoins de la population et des missions de service aux publics.

Cette étude permettra de dégager des pistes de réflexion afin de définir le sens du projet de service et l'adéquation de l'organisation et des moyens de la Cité des Arts par rapport aux orientations du projet d'établissement.

2 Les objectifs

La politique culturelle de la Ville s'est pendant longtemps développée à partir des grands équipements dont elle s'est dotée. Ainsi, La cité des arts -qui a tout juste dix ans- est très bien identifiée dans le paysage culturel local, départemental et régional de par la qualité de ses enseignements et des services qu'elle propose à la population. Le projet de l'établissement doit ainsi veiller à faire vivre et à valoriser les projets partenariaux et complémentaires portés par les différentes structures qui la composent.

A cet égard les objectifs seront plus particulièrement :

- de mettre en œuvre les enseignements artistiques de la formation initiale à formation d'orientation professionnelle et relier étroitement formation, diffusion, création et pratiques en amateur. Il s'agira dans le même temps de mettre en cohérence les attentes politiques des différents niveaux de collectivités : ville, département, région avec l'application des textes nationaux régissant le fonctionnement pédagogique de l'établissement ;
- de renforcer en amont et à côté des parcours d'enseignement, la part de l'action culturelle, des parcours découverte, d'initiation et de sensibilisation

- de développer un projet pédagogique et culturel Cité des arts favorisant le rapprochement entre les disciplines artistiques, la pluralité des esthétiques tout en insistant sur la diversité des parcours proposés ;
- de construire un projet pédagogique pour l'école municipale d'art qui n'en est pas encore doté;
- de renforcer et de rendre plus lisible encore l'ancrage territorial de l'établissement au travers de toutes ses composantes partenariales (schéma départemental, réseau de l'Arc Alpin, etc ...) et de développer les collaborations déjà engagées entre la Cité et les autres équipements culturels de la Ville (Espace Maltraux, Musées, Médiathèque ...);
- de proposer de nouveaux parcours artistiques et pédagogiques permettant l'accueil du public handicapé ;
- de développer la création artistique et l'accompagnement de projets novateurs.

D'autre part depuis six ans les Conservatoires de Chambéry et d'Annecy travaillent ensemble et ont de ce fait obtenu en 2008 par l'Etat le classement en Conservatoire à Rayonnement Régional des Pays de Savoie

Il est primordial de renforcer les collaborations entre ces deux entités en insistant sur la qualité des enseignements et sur le développement commun des formations en conformité avec les schémas d'orientation Musique , danse et Théâtre du Ministère de la Culture et de la Communication. Chaque conservatoire conserve ses spécificités d'ancrage territorial, les liens avec ses partenaires privilégiés et un projet d'établissement propre.

L'objectif à ce niveau sera ainsi de développer les liens entre les CRR des Pays de Savoie Annecy/ Chambéry en

- mettant en œuvre le règlement commun des études ;
- suscitant la réflexion et l'innovation pédagogique ;
- développant des actions culturelles et artistiques communes ;
- favorisant les recrutements mutualisés et les enseignements partagés

Enfin, depuis le début du mandat l'accent a été davantage mis sur l'éducation artistique et culturelle au travers notamment du Plan Educatif Chambérien (PECH) avec pour objectif de favoriser l'accès du plus grand nombre aux ressources éducatives et culturelles existantes.

Le projet de la Cité doit continuer à s'inscrire dans ce dispositif en proposant de nouvelles formes d'apprentissage, notamment hors les murs et de médiation pour pouvoir toucher de nouveaux publics.

Il s'agira donc de pouvoir diversifier et développer l'offre proposée par l'établissement en matière d'éducation artistique et susciter de nouvelles formes de pratiques.

3 - les enjeux de la démarche du projet de service pour les activités proposées, l'organisation et le personnel

Avec 110 agents, dont 80 enseignants, répartis sur les 10 600 m2 de la cité des arts et l'école municipale d'arts des Hauts de Chambéry, l'organisation doit tout à la fois tenir compte de la diversité des publics accueillis, de l'amplitude des horaires d'ouverture (78h30 par semaine + quelques dimanches dans l'année) et de la multiplicité des horaires et des statuts des personnels.

D'autre part, les évolutions souhaitées dans le cadre du développement de la politique culturelle de la ville nécessitent de développer les formes de travail en transversalité et en « mode projet » La Cité des Arts doit continuer à s'appuyer sur ces modes d'organisation et les adapter aux attentes de son projet d'établissement.

A cet égard, les enjeux plus particulièrement détectés sont les suivants :

- Accompagner l'évolution de la culture et la perception des équipes pédagogiques sur la notion du métier d'enseignant et de ses modalités d'intervention ;

- Rendre plus lisible l'organisation et mesurer les implications du projet en termes de moyens humains et financiers ;
- Faire évoluer les instances d'échange et de concertation afin de mieux prendre en compte la dimension Cité des Arts.
- Installer les conditions d'un dialogue social constructif en application du protocole mis en place par la collectivité.
- Améliorer l'organisation du service, l'utilisation de l'équipement et les conditions de travail des équipes (prise en compte de la santé au travail)
- Prendre en compte les objectifs de l'agenda 21, faire vivre la charte des services publics.

4 - Les contraintes

Les principales contraintes repérées pour le développement du projet de service :

- Conjuguer le maintien des missions globales de l'établissement et la volonté d'élargir les publics au travers d'actions nouvelles et ceci à budget constant.
- Arriver à concilier l'organisation d'un équipement culturel territorial ouvert sur la cité et tous les publics avec la spécificité du statut de l'enseignement artistique.

5 - Calendrier proposé

De janvier à juillet 2012

Etat des lieux / diagnostic réalisé sur la base d'une méthodologie participative en lien avec Joel Figari, stagiaire

De Septembre à décembre 2012

Sur la base de l'état des lieux et de pistes de préconisations, élaboration du projet de service : accompagnement de la démarche avec le concours d'un prestataire extérieur s'agissant notamment du statut particulier des enseignants et de leur temps de travail.

De Janvier à juin 2013

Mise en place des Premières préconisations

Rentrée scolaire 2013

Mise en place par étapes du projet global